



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER

Secrétariat Général
Boite Postale : 126

Brazzaville

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu sa première réunion ordinaire de l'année, le 24 mars 2023, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Jean-Baptiste ONDAYE**, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette session a également connu la participation par visioconférence de Monsieur **ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et de Monsieur **Michel DZOMBALA**, Secrétaire Général Adjoint de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, a rapporté les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au titre de l'année 2022, ainsi que des perspectives pour l'année 2023. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue. Enfin, le Comité a pris acte de l'exécution budgétaire de l'année 2022 du CNEF.

Sur le plan international, le Comité a relevé un ralentissement de l'économie mondiale au quatrième trimestre 2022, avec un taux de croissance du PIB qui est tombé à 1,1% contre 1,6% au trimestre précédent, en raison des répercussions de la guerre en Ukraine et de la baisse de la demande causée par le resserrement des politiques monétaires par les principales banques centrales. Ainsi, *les Perspectives de l'économie mondiale*, publiées en janvier 2023, par le Fonds Monétaire International (FMI), estiment la croissance mondiale du PIB réel à 3,4% en 2022, contre 6,1% en 2021. Pour l'année 2023, ce taux reviendrait à 2,9%.

Au niveau sous régional, le Comité a constaté une consolidation des activités économiques, nonobstant la persistance des tensions inflationnistes, l'incidence de la crise ukrainienne et les perturbations des chaînes d'approvisionnement qui continuent de peser sur les économies de la sous-région. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB de la zone progresserait à 2,9% en 2022, contre 1,7% en 2021, grâce notamment à la reprise du secteur hors pétrole et à l'évolution favorable des termes de l'échange. En 2023, la BEAC prévoit un taux de 2,6%.

Sur le plan national, le Comité a noté un regain de l'activité dans le secteur hors-pétrole, en lien principalement avec la bonne tenue du secteur de services, l'apurement des arriérés de la

dette intérieure et la poursuite des investissements pétroliers. Cependant, cette reprise a été entravée par la baisse de la production pétrolière en dépit de la bonne tenue des cours du pétrole. En conséquence, le taux de croissance du PIB réel a été estimé à 1,4% en 2022, après une récession de 1,5% en 2021. Sur le front des prix, l'inflation a atteint le seuil communautaire de 3,0 % en moyenne annuelle, contre 2,3% un an auparavant. En 2023, la croissance du Congo s'élèverait à 3,7%.

Examinant les différents **modes de financement** de l'économie congolaise, le Comité a relevé une évolution mitigée de la situation du système bancaire national. En effet, l'encours de crédits bruts accordés à la clientèle a connu une contraction de 11,0% pour revenir à 1 281,6 milliards au 31 décembre 2022. De même, les créances en souffrance ont diminué de 27% pour s'établir à 181,4 milliards. En revanche, sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, le Trésor public congolais est resté actif, mobilisant 758,4 milliards entre janvier et décembre 2022, soit une baisse de 15,64% par rapport à l'année précédente.


Ensuite, le Comité a pris acte de l'**exécution budgétaire** de son Secrétariat général pour l'exercice 2022.

Le Comité a tenu également à exprimer ses félicitations au Gouvernement congolais pour la validation par le Conseil d'Administration du FMI, le 6 février 2023, de la deuxième revue du programme économique et financier, appuyé par la Facilité Elargie de crédit (FEC) et l'a encouragé à poursuivre la mise en œuvre de ce programme afin de renforcer la stabilité macroéconomique du pays.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions du 15^{ème} sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC qui s'est tenu à Yaoundé, le 17 mars 2023.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2023

Le Président du CNEF,


Jean-Baptiste ONDAYE
Président
COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
CONGO